PROJET RÉFÉRENT

Jumelage au Maroc - Appui au renforcement du secteur de l’énergie



CONTACT

✉ International@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Performances environnementales et énergétiques
- Energies renouvelables terrestres et maritimes

OBJET DE L'OPÉRATION

Dans le cadre d’un jumelage financé par la Commission européenne, le Cerema intervient pour soutenir le Ministère Marocain de l’Énergie, des Mines et de l’Environnement (**MEM**) dans la **mise en place de la stratégie énergétique nationale**. Cette stratégie vise à sécuriser l’approvisionnement en énergie, garantir l’accès à l’énergie mais aussi préserver l’environnement.
Ce jumelage (MA/53) accompagne plus particulièrement la mise en place d’une loi sur la régulation du secteur de l’Énergie, l’augmentation de l’efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.
Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) français est le partenaire principal de ce jumelage, accompagné par le Ministère fédéral de l’Économie et de l’Énergie d’Allemagne. D’une durée de 24 mois, ce jumelage est financé par la Commission européenne à hauteur de 1 150 000 euros.
Les jumelages financés par la Commission européenne sont des instruments de coopération administrative qui permettent aux pays bénéficiaires (pays candidats à l’adhésion à l’Union Européenne et pays du voisinage) de disposer de l'expertise des pays membres de l'UE. Le Cerema a été engagé dans quatre jumelages européens au Maroc (Energie) et en Algérie (Sécurité routière /Infrastructure routière/ Transport urbain). Les aspects administratifs étant assurés par Expertise France.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Ce projet de jumelage permettra au Ministère marocain de l’Énergie, des Mines et de l’Environnement (MEM) de répondre à plusieurs besoins :

- Renforcement des capacités du MEM à rédiger des textes réglementaires sur les questions énergétiques
- Elaboration d’un dispositif de suivi de la mise en œuvre de la stratégie énergétique au niveau national et régional

- Modernisation des outils utilisés par la Direction des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique du MEM
- Accompagnement de la Direction de l'Electricité du MEM pour la programmation multi-annuelle des investissements dans la production et le transport de l'électricité

LA RÉPONSE DU CEREMA

En avril 2019 le Cerema, sollicité par le MTES, a réalisé des actions de type « formation active » (adaptation au contexte marocain et à des contextes évolutifs, études de cas, etc.) à Rabat en intégrant des cas concrets adaptés aux besoins exprimés par les différentes directions du Ministère marocain de l'Énergie.

1. Evaluation de la réglementation thermique de la construction au Maroc (RTCM).

Objectifs :

- Présenter les enjeux et les principes de l'évaluation réglementaire thermique des bâtiments français
- Expliquer l'intérêt de la simulation thermique dynamique (STD) dans le contexte marocain
- Identifier les pistes pour accélérer la mise en application de la réglementation thermique de la construction au Maroc (RTCM)
- Elaborer et mettre en place une procédure de contrôle de l'application de la RTCM avec un appui technique pour l'application de l'outil réglementaire marocain nommé « BINAYATE ».

2. Formations en SIG

Objectifs :

- Décliner au niveau régional des statistiques et des indicateurs de la politique énergétique
- Former au SIG pour le suivi des programmes et projets d'efficacité énergétique (statistiques de l'énergie, efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables) :
    - Formations théoriques en géomatique pour les agents, les dirigeants, et les administrateurs de données, illustrées par la présentation d'applications françaises (organisation de la gestion de l'information géographique en France au MTES, méthode de recherche des sites favorables à la production photovoltaïque en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ...)
    - Formations pratiques basées sur le logiciel libre Qgis (prise en main et perfectionnement).
- Appuyer la réalisation de la cartographie des sites pouvant abriter des installations de production d'énergie renouvelable sur la base de projets concrets :
    - Calcul d'indicateurs pour l'évaluation environnementale d'un projet de centrale énergétique,
    - Cartographie régionale de statistiques d'énergie,

- Cartographie des sites de production d’énergie renouvelable en projet.

Sur la base des formations prodiguées, le Cerema a fourni un catalogue d’outils et procédures pour la mise en place d’un SIG ainsi que des recommandations sur l’organisation de la gestion de l’information géographique.

3. Contrats de performance énergétique

Objectifs :

- Présenter les retours d’expériences liés à la mise en œuvre de Contrats de Performance Energétique en France et dans divers pays européens
- Accompagner les services du MEMDD dans l'élaboration de modèles de Contrats de Performance Energétique (CPE)
- Contribuer à la réflexion du MEMDD et de ses partenaires sur le développement de l’activité des entreprises de services énergétiques au Maroc et le renforcement des capacités des maîtres d’ouvrage publics (services de l’Etat et collectivités territoriales) et privés pour la mise en œuvre des CPE

Un guide de rédaction contractuelle du CPE a été rédigé en liaison avec les experts marocains.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Commission européenne

PILOTE DU PROJET

MTES

LE CALENDRIER

2018-2020